

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		117 939,81	323 832,25	0,00	206,28	67 931,42	29 727,16	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 939,81	268 890,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	54 941,56	0,00	206,28	54 160,87	21 179,81	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 770,55	8 547,35	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 598 916,14	1 302,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 078 416,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 174 328,77	0,00	748,80	239 737,17		1 954 451,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	94 000,00	0,00	0,00	0,00		94 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 357,90	0,00	0,00	0,00		389 188,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 707,00	0,00	0,00	0,00		34 707,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	161 554,73	0,00	748,80	205 922,13		498 714,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	487 801,93	0,00	0,00	33 815,04		543 934,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	393 907,21	0,00	0,00	0,00		393 907,21
RECETTES		463 153,40	0,00	0,00	0,00		2 094 871,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 078 416,14
13	Subventions d'investissement	64 107,07	0,00	0,00	0,00		116 107,07
16	Emprunts et dettes assimilées	5 139,12	0,00	0,00	0,00		505 139,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 302,00
45	Opérations pour compte de tiers	393 907,21	0,00	0,00	0,00		393 907,21

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		226 631,25	787 737,31	0,00	40 095,88	853 820,80	149 172,04	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-27 150,96	197 758,12	0,00	715,83	262 963,77	107 849,88	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-3 724,89	413 127,36	0,00	39 380,05	588 429,67	41 322,16	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	55 271,07	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	170 424,24	133 208,27	0,00	0,00	2 427,36	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	31 811,79	33 643,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 674 487,25	187 030,19	0,00	0,00	450 673,99	5 944,39	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	-2 613,35	34 062,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 007,06	9 224,36	0,00	0,00	328 585,20	4 988,63	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-7 837,45	101 886,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 705 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	964 473,01	163,00	0,00	0,00	119 937,75	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 801,98	17 453,57	0,00	0,00	2 151,04	955,76	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	24 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	723 052,41	0,00	0,00	13 082,52		2 793 592,21
011	Charges à caractère général	0,00	156 658,41	0,00	0,00	13 082,52		711 877,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	564 370,80	0,00	0,00	0,00		1 642 905,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		65 271,07
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 023,20	0,00	0,00	0,00		308 083,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		65 455,35
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	545 959,22	0,00	16 920,00	0,00		3 881 015,04
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 449,06
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 534,38	0,00	0,00	0,00		347 339,63
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		94 049,40
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 705 656,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	16 920,00	0,00		1 101 493,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	214 424,84	0,00	0,00	0,00		246 787,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00		354 240,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 433 144,00	3 331 950,88	91 968,94	9 224,18
RECETTES	3 433 144,00	2 720 394,57	186 795,71	525 953,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 752 862,00	3 419 115,24	0,00	333 746,76
RECETTES	3 752 862,00	4 225 537,42	0,00	-472 675,42

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE POLE LA BASCULE/ N°SIRET : 20008361600090				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	102 346,94	57 636,92	43 112,40	1 597,62
RECETTES	102 346,94	29 257,99	0,00	73 088,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	109 522,40	35 215,28	0,00	74 307,12
RECETTES	109 522,40	112 429,60	0,00	-2 907,20

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 535 490,94	3 389 587,80	135 081,34	10 821,80
RECETTES	3 535 490,94	2 749 652,56	186 795,71	599 042,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 862 384,40	3 454 330,52	0,00	408 053,88
RECETTES	3 862 384,40	4 337 967,02	0,00	-475 582,62

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 535 490,94	3 389 587,80	135 081,34	10 821,80
RECETTES	3 535 490,94	2 749 652,56	186 795,71	599 042,67
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 862 384,40	3 454 330,52	0,00	408 053,88
RECETTES	3 862 384,40	4 337 967,02	0,00	-475 582,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 397 875,34	6 843 918,32	135 081,34	418 875,68
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 397 875,34	7 087 619,58	186 795,71	123 460,05

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624382011	25/01/2024	500 000,00	110 000,00	234,38	110 000,00	500 000,00
9625382010	16/01/2025	500 000,00	240 000,00	1 337,34	240 000,00	500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	350 000,00	1 571,72	350 000,00	1 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 014 091,56									
1641 Emprunts en euros (total)					5 014 091,56									
00002101699	Agence CRCA CENTRE EST	27/04/2016	01/06/2016	01/06/2017	600 000,00	F		1,680	1,691		A	X Echéance constante		A-1
00002112017	Agence CRCA CENTRE EST	30/05/2016	30/05/2016	30/05/2017	448 964,56	F		1,630	1,631		A	X Echéance constante		A-1
00005901660	Agence CRCA CENTRE EST	01/11/2022	01/12/2022	01/01/2023	500 000,00	F		1,760	1,781		M	X Echéance constante		A-1
0238746	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/05/2005	06/04/2006	01/01/2007	260 000,00	F		4,160	4,160		A	X Echéance constante		A-1
1810098	Agence CRCA CENTRE EST	01/07/2015	15/07/2015	15/10/2015	320 000,00	F		1,320	1,328		T	X Echéance constante		A-1
3893818	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	01/02/2007	01/02/2007	25/06/2007	90 000,00	F		4,310	4,265		M	X Echéance constante		A-1
8988040	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/01/2012	25/01/2012	01/06/2012	28 127,00	F		4,510	4,604		A	X Echéance constante		A-1
9015207	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	03/04/2012	03/04/2012	25/08/2012	360 000,00	F		4,740	4,740		T	X Echéance constante		A-1
9955343	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	16/06/2017	16/06/2017	25/07/2017	300 000,00	V		1,250	2,357		S	P		A-1

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0109297_2	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/06/2009	17/01/2011	25/06/2012	250 000,00	F		3,230	2,377		A	X Echéance constante		A-1
A0109299	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	22/06/2009	25/06/2009	25/09/2009	150 000,00	R	EURIBOR	2,110	1,507		T	P		A-1
A0110390	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/05/2010	25/05/2010	25/08/2010	142 000,00	R		1,170	0,968		T	X Echéance constante		A-1
A0110391	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/06/2010	25/06/2010	25/09/2010	245 000,00	R	EURIBOR	2,010	1,393		T	X Echéance constante		A-1
A0114019000	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	24/02/2014	23/04/2014	25/02/2016	220 000,00	F		1,880	1,880		A	X Echéance constante		A-1
A0124105	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	07/06/2024	25/06/2024	25/11/2024	600 000,00	F		3,700	3,210		A	C		A-1
A0125107000	Société CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	21/05/2025	25/05/2025	25/11/2025	500 000,00	F		3,400	4,478		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					18 087,43									
2000-1	BERNARD JACQUELINE	12/10/2000	12/10/2000		222,12	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2011-1	FORESTIER Guillaume	01/09/2011	01/09/2011		430,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2012-1	MEYRIEUX FLORENT	01/06/2012	01/06/2012		356,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019-1	SIMOND Wikenson	30/05/2019	30/05/2019		370,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2019-2	THEVENET Marianne	15/11/2019	15/11/2019		517,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2023-1	EMILIE BORJA	21/04/2023	21/04/2023		600,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2023-2	NODARI Fabrice	12/05/2023	12/05/2023		613,19	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2023-3	MOREIRA Melissa	12/04/2023	12/04/2023		600,10	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-1	RG CONSULTANT	09/01/2024	09/01/2024		700,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-10	BERGERON Vincent	01/10/2024	01/10/2024		788,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-11	COURTIER 4C	13/09/2024	13/09/2024		800,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-2	CERTIFICATION QSE AURA	09/01/2024	09/01/2024		700,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-3	FREDERIC GIRAUD	09/01/2024	09/01/2024		700,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-4	LOLI MARTIN	18/03/2024	18/03/2024		617,90	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-5	LOLI MARTIN	16/06/2024	16/06/2024		2 100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-6	RONCHI Marine	01/06/2024	01/06/2024		704,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-7	TANGO SPORTS	01/04/2024	01/04/2024		700,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-8	AGGOUNE Kenza	01/08/2024	01/08/2024		1 140,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2024-9	CABINET INFIRMIER	02/09/2024	02/09/2024		290,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-1	GUIGNARD Benjamin	18/04/2025	18/04/2025		730,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-2	THALYN	05/05/2025	05/05/2025		800,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-3	RAFFIN Celine	02/06/2025	02/06/2025		629,12	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-4	FOURNIER ALEXIE	14/08/2025	14/08/2025		700,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-5	MARGAND Jean-Paul	13/02/2025	13/02/2025		1 180,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2025-6	LEBRUN Xavier	15/12/2025	15/12/2025		1 100,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 032 178,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 244 976,10					386 579,74	53 204,79	103,80	27 134,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 244 976,10					386 579,74	53 204,79	103,80	27 134,43
00002101699		0,00	A-1	354 547,29	10,50	F		1,691	29 124,99	6 445,69	0,00	3 474,56
00002112017		0,00	A-1	192 742,36	5,42	F		1,631	30 344,75	3 636,32	0,00	1 841,39
00005901660		0,00	A-1	359 120,06	7,00	F		1,781	47 788,24	6 777,32	0,00	0,00
0238746		0,00	A-1	18 386,47	0,08	F		4,160	17 652,22	1 499,21	0,00	764,96
1810098		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,328	25 489,80	168,42	0,00	0,00
3893818		0,00	A-1	9 353,21	1,42	F		4,265	6 157,66	564,74	0,00	7,00
8988040		0,00	A-1	4 907,28	1,50	F		4,604	2 295,94	324,87	0,00	129,10
9015207		0,00	A-1	48 475,59	1,42	F		4,740	30 465,17	3 205,59	0,00	229,78
9955343		0,00	A-1	188 886,47	11,58	V		2,357	14 502,44	7 090,28	0,00	2 928,44
A0109297_2		0,00	A-1	133 508,93	10,50	V	EURIBOR	2,377	10 064,89	6 652,45	0,00	3 168,17
A0109299		0,00	A-1	30 751,67	3,50	R	EURIBOR	1,507	8 447,06	1 178,95	0,00	24,86
A0110390		0,00	A-1	0,00	0,00	R		0,968	5 145,18	64,80	0,00	0,00
A0110391		0,00	A-1	0,00	0,00	R	EURIBOR	1,393	9 081,30	105,05	103,80	0,00
A0114019000		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,880	23 889,16	449,16	0,00	0,00
A0124105		0,00	A-1	460 276,14	7,25	F		3,210	70 151,57	6 541,94	0,00	13 056,50
A0125107000		0,00	A-1	444 020,63	8,17	F		4,478	55 979,37	8 500,00	0,00	1 509,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		15 299,53					2 787,90	0,00	0,00	0,00
2000-1		0,00	A-1	222,12	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2011-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	430,00	0,00	0,00	0,00

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2012-1		0,00	A-1	356,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-1		0,00	A-1	370,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-2		0,00	A-1	517,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
2023-2		0,00	A-1	613,19	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-3		0,00	A-1	600,10	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-1		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-10		0,00	A-1	788,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-11		0,00	A-1	800,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-2		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-3		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-4		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	617,90	0,00	0,00	0,00
2024-5		0,00	A-1	2 100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-6		0,00	A-1	704,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-7		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-8		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	1 140,00	0,00	0,00	0,00
2024-9		0,00	A-1	290,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-1		0,00	A-1	730,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-2		0,00	A-1	800,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-3		0,00	A-1	629,12	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-4		0,00	A-1	700,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-5		0,00	A-1	1 180,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-6		0,00	A-1	1 100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 260 275,63					389 367,64	53 204,79	103,80	27 134,43

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	41	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 260 275,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		10-01-2019
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	10/01/2019
L	2031 Frais d'études	2	10/01/2019
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	10/01/2019
L	2033 Frais d'insertion	2	10/01/2019
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	10/01/2019
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	204114 Etat - Voirie	40	10/01/2019
L	204115 Etat - Monuments historiques	40	10/01/2019
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	10/01/2019
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	10/01/2019
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	10/01/2019
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	10/01/2019
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	10/01/2019

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2041583 Autres groupemts-Projets infrastructure intérêt national	30	10/01/2019
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	10/01/2019
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	10/01/2019
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	10/01/2019
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	10/01/2019
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	10/01/2019
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	10/01/2019
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	10/01/2019
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	10/01/2019
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	10/01/2019
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	10/01/2019
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	10/01/2019
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	10/01/2019
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	10/01/2019
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	5	10/01/2019

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	10/01/2019
L	2051 Concessions et droits similaires	2	10/01/2019
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	10/01/2019
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	1	10/01/2019
L	2114 Terrains de gisement	50	10/01/2019
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	10/01/2019
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	10/01/2019
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	10	10/01/2019
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	10	10/01/2019
L	21316 Constructions - Équipements du cimetière	10	10/01/2019
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	10	10/01/2019
L	2132 Immeubles de rapport	10	10/01/2019
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	10/01/2019
L	2138 Autres constructions	10	10/01/2019
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	10	10/01/2019
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	10/01/2019
L	2143 Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	10	10/01/2019
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15	10/01/2019
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	1	10/01/2019
L	2151 Réseaux de voirie	20	10/01/2019
L	2152 Installations de voirie	20	10/01/2019
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20	10/01/2019
L	21532 Réseaux d'assainissement	20	10/01/2019
L	21533 Réseaux câblés	20	10/01/2019
L	21534 Réseaux d'électrification	20	10/01/2019
L	21538 Autres réseaux	20	10/01/2019
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	10/01/2019
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	10/01/2019
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	10/01/2019
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	10/01/2019
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	10/01/2019
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	1	10/01/2019
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	10/01/2019
L	2182 Matériel de transport	4	10/01/2019
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	10/01/2019
L	2184 Mobilier	10	10/01/2019
L	2185 Cheptel	10	10/01/2019
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	10/01/2019

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	22* Immobilisations reçues en affectation	1	10/01/2019

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		7 475,72	1 243,90	5 755,72	2 963,90
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		7 475,72	1 243,90	5 755,72	2 963,90
Divers impayés	29/12/2023	4 623,00	0,00	0,00	4 623,00
Divers impayés	18/12/2024	2 852,72	0,00	0,00	2 852,72

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Divers impayés	27/03/2025	0,00	1 243,90	5 755,72	-4 511,82
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		7 475,72	1 243,90	5 755,72	2 963,90
TOTAL PROVISIONS		7 475,72	1 243,90	5 755,72	2 963,90

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Voie du Tacot				Date de la délibération : 06/06/2024
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	0,00	410 000,00	393 907,21	0,00	16 092,79	393 907,21
458101 Dépenses nouvelles (2)	0,00	410 000,00	377 968,56	0,00	32 031,44	377 968,56
458101 (2)	0,00	0,00	15 938,65	0,00	-15 938,65	15 938,65
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	410 000,00	393 907,21	0,00	16 092,79	393 907,21
RECETTES (b)	0,00	410 000,00	393 907,21	0,00	16 092,79	393 907,21
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	410 000,00	393 907,21	0,00	16 092,79	393 907,21
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	410 000,00	393 907,21	0,00	16 092,79	393 907,21

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 679 430,31	2 993 106,92	127 482,25
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 679 430,31	2 993 106,92										87 934,85	39 547,40	
ALLIADE HABITAT	2018	X Echéance constante	HLM HBVS - Réaménagé en 2018	Etablissement C.D.C.	338 513,20	251 239,83	13,50	A	F	1,940	F	1,940	A-1		11 179,88	8 757,45		
ALLIADE HABITAT	2018	X Echéance constante	HLM HBVS - Réaménagé en 2018	Etablissement C.D.C.	98 245,86	71 936,20	13,50	A	F	1,520	F	1,520	A-1		2 834,33	2 651,43		
ALLIADE HABITAT	2009	X Echéance constante	Construction 12 logements Résidence Au fil de l'Eau Pouilly	Etablissement C.D.C.	836 415,00	451 170,03	18,17	A	R	4,600	R	4,600	A-1		16 770,10	14 666,16		

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2009	X Echéance progressive	Acquisition foncière p/construction 12 logements Résidence Au fil de l'Eau Pouilly	Etablissement C.D.C.	166 438,00	99 378,51	27,17	A	R	4,600	R	4,600	A-1		3 656,11	2 180,22		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	209 769,25	207 167,55	55,83	A	V	0,960	V	0,960	A-1		5 096,32	0,00		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	74 750,00	74 750,00	35,83	A	R	0,370	R	0,370	A-1		0,00	0,00		
OPAC DU RHONE	2022	F	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	172 500,00	172 500,00	35,83	A	R	1,130	R	1,130	A-1		1 949,25	0,00		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	201 393,00	190 625,03	33,83	A	R	0,300	R	0,300	A-1		3 469,50	2 124,66		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	156 353,25	154 414,05	55,83	A	R	0,960	R	2,460	A-1		3 798,59	0,00		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	94 241,50	91 128,59	35,83	A	R	1,550	R	1,550	A-1		2 795,48	526,53		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	114 860,00	113 435,43	55,83	A	R	0,960	R	0,960	A-1		2 800,82	0,00		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	106 196,25	102 688,47	35,83	A	R	1,550	R	1,550	A-1		3 150,10	593,32		
OPAC DU RHONE	2022	X Echéance progressive	Parc social 46 logements - Rue de l'Eclair	Etablissement C.D.C.	265 555,00	254 936,14	35,83	A	R	1,100	R	1,100	A-1		6 678,67	1 935,72		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS - 961 route du Passeloup	Etablissement C.D.C.	263 700,00	244 362,32	41,92	A	R	1,860	R	1,860	A-1		7 624,86	810,09		
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS - 961 route du Passeloup	Etablissement C.D.C.	193 600,00	171 213,37	31,92	A	F	1,860	F	1,860	A-1		5 379,72	1 768,19		

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS - 961 route du Passeloup	Etablissement C.D.C.	386 900,00	342 161,40	31,92	A	F		1,860	F		1,860	A-1		10 751,12	3 533,63
TOTAL GENERAL					3 679 430,31	2 993 106,92											87 934,85	39 547,40

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 881 015,04
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	54 985,00	
Personnes de droit privé	39 985,00	
Associations	39 985,00	
Association A L OMBRE DU CHENE	300,00	
Association ADELCA	145,00	
Association CHORALE A TOUS VENTS	1 000,00	
Association CLUB DE MON VILLAGE	250,00	
Association COMITE DES FETES	2 800,00	
Association COMMUNALE DE CHASSE DE POUILLY LE MONIAL	300,00	
Association CREA POUILLY	400,00	
Association ETOILE SPORTIVE LIERGUAISE	2 500,00	
Association JALIPO	500,00	
Association KIPROKO	360,00	
Association L'OMBRE DES MOTS	3 000,00	
Association LE GAN 'OUF	1 000,00	
Association LE SOUVENIR FRANCAIS COMITE DE ANSE	100,00	
Association LES Z'ILLUMINES	200,00	
Association MATIN COPAINS	1 200,00	
Association MATIN COPAINS	0,00	
Association MFR ANSE	360,00	
Association MFR BALAN	90,00	
Association MFR DES 4 VALLEES	90,00	
Association MFR ST Laurent de Chamousset	90,00	
Association MONDE COMBATTANT LIERGUES	300,00	
Association PATRIMOINE ET INITIATIVES DOREENNES	4 500,00	
Association PECHE MORGON/MERLOUP	0,00	
Association PECHE MORGON/MERLOUP	350,00	
Association POUILLY ENSEMBLE	800,00	
Association POUILLYPHONIES	800,00	
Association PROTEGE TON POTE	1 500,00	
Association SOCIETE DE CHASSE DE LIERGUES	300,00	
Association SOU DES ECOLES DE JARNIOUX	1 600,00	
Association SOU DES ECOLES DE LIERGUES	2 600,00	
Association SOU DES ECOLES DE LIERGUES	3 400,00	
Association SOU DES ECOLES DE POUILLY	7 000,00	
Association TAROT CLUB PORTE DES PIERRES DOREES	100,00	
Association TENNIS CLUB DE LIERGUES	1 900,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Association TOUR DU BEAUJOLAIS ORGANISATION	150,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	15 000,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	15 000,00	
Centre CCAS PORTE DES PIERRES DOREES	15 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	2,33	18,33	10,80	5,53	16,33
Adjoint technique	C	10,00	2,33	12,33	4,80	4,53	9,33
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maitrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	5,22	5,22	1,60	2,79	4,39
Atsem	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,79	2,79
Atsem principal 1ère classe	C	0,00	1,60	1,60	1,60	0,00	1,60
Atsem principal 2ème classe	C	0,00	3,62	3,62	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	7,47	9,47	5,07	0,81	5,88
Adjoint d'animation	C	2,00	5,83	7,83	3,43	0,81	4,24
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	1,64	1,64	1,64	0,00	1,64
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		29,00	15,02	44,02	26,27	9,13	35,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-13°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	368	0,00	A L-332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	369	0,00	A 3 3 5°	CDI
Adjoint technique	C	TECH	376	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	387	0,00	A L.332-10	CDI
Agent technique	C	TECH	366	0,00	A L 332-8 2°	CDD
Atsem	C	S	367	0,00	A L.332-14	CDD
Atsem	C	S	367	0,00	A L.332-13	CDD
Atsem	C	S	366	0,00	A 3 3 5°	CDI
Atsem	C	S	377	0,00	A L. 332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L-332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	366	0,00	A L 332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 342 021,40
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	516 545,27
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-825 476,13

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	825 476,13
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-825 476,13
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	387 500,00	386 400,50	91 968,94	478 369,44
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 555 945,67	494 559,04	186 795,71	681 354,75
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 168 445,67	108 158,54	94 826,77	202 985,31
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 342 021,40			-1 342 021,40
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	825 476,13	825 476,13		825 476,13
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-516 545,27			-516 545,27
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-313 559,96

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		387 500,00	I 386 400,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		387 500,00	386 400,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	387 500,00	386 400,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 555 945,67	III 494 559,04
Ressources propres externes de l'année (a)		303 235,93	254 242,01
10222	FCTVA	258 635,93	243 454,08
10226	Taxe d'aménagement (2)	44 600,00	9 485,93
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27632	Créance Régions	0,00	1 302,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 252 709,74	240 317,03
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	24 816,67	23 731,64
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 500,00	1 653,79
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	1 500,00	1 373,21
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	18 500,00	19 383,01
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	1 100,00	2 990,07
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	8 200,00	7 886,64
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	10 100,00	10 195,01
281351	<i>Bâtiments publics</i>	21 800,00	23 612,78
28138	<i>Autres constructions</i>	8 600,00	8 411,73
28152	<i>Installations de voirie</i>	26 183,33	21 713,43
281538	<i>Autres réseaux</i>	1 000,00	4 896,49

PORTE DES PIERRES DOREES LPJ - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00	3 410,36
2815731	Matériel roulant	2 500,00	6 947,80
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	18 100,00	19 577,55
281828	Autres matériels de transport	32 000,00	31 664,08
281831	Matériel informatique scolaire	5 000,00	4 812,13
281838	Autre matériel informatique	8 000,00	7 852,55
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 000,00	2 069,62
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 500,00	13 146,54
28188	Autres immo. corporelles	37 600,00	24 988,60
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	826,85	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 640,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	654 242,89	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2023-02	CREATION D'UN PARC PAYSAGER - LIERGUES		518 268,00	21 732,00	37 035,37	0,00	0,00	37 035,37	15 599,60	21 435,77
2023-03	CREATION D'UN SKATE PARK - POUILLY		220 335,00	7 665,00	12 996,55	0,00	0,00	12 996,55	5 806,94	7 189,61
2023-01	RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE POUILLY LE MONIAL		1 041 690,83	28 309,17	38 226,19	0,00	0,00	38 226,19	23 729,89	14 496,30
TOTAL			1 780 293,83	57 706,17	88 258,11	0,00	0,00	88 258,11	45 136,43	43 121,68

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

- (1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
- (2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
- (6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	34 707,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	9 636,93	0,00	0,00	7 632,98	0,00
A125	Constructions	124 852,94	8 525,74	0,00	8 934,39	107 392,81	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	0,00	90 527,59	0,00
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	66 155,23	34 872,11	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	0,00	76 011,40	5 096,03	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	0,00	35 618,28	48 310,69	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	436 284,07	0,00	33 815,04	73 835,76	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	454 446,74	0,00	255 241,34	367 667,97	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	0,00	34 707,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	9 636,93	0,00	7 632,98	0,00
A125	Constructions	124 852,94	8 525,74	8 934,39	107 392,81	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	90 527,59	0,00
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	101 027,34	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	76 011,40	5 096,03	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	5 982,02	77 946,95	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	436 284,07	33 815,04	73 835,76	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	454 446,74	124 742,85	463 459,46	34 707,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	0,00	34 707,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	0,00	0,00	0,00	17 269,91
A125	Constructions	124 852,94	0,00	0,00	0,00	124 852,94
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	0,00	90 527,59
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	0,00	101 027,34
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	0,00	0,00	81 107,43
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	0,00	0,00	83 928,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	0,00	0,00	0,00	543 934,87
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	0,00	0,00	0,00	1 077 356,05

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	0,00	34 707,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	0,00	0,00	0,00	17 269,91
A125	Constructions	124 852,94	0,00	0,00	0,00	124 852,94
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	0,00	90 527,59
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	0,00	101 027,34
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	0,00	0,00	81 107,43
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	0,00	0,00	83 928,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	0,00	0,00	0,00	543 934,87
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	0,00	0,00	0,00	1 077 356,05

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	0,00	34 707,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	0,00	0,00	0,00	17 269,91
A125	Constructions	124 852,94	0,00	0,00	0,00	124 852,94
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	0,00	90 527,59
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	0,00	101 027,34
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	0,00	0,00	81 107,43
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	0,00	0,00	83 928,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	0,00	0,00	0,00	543 934,87
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	0,00	0,00	0,00	1 077 356,05

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	0,00	0,00	34 707,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	0,00	0,00	0,00	17 269,91
A125	Constructions	124 852,94	0,00	0,00	0,00	124 852,94
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	0,00	90 527,59
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	0,00	0,00	101 027,34
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	0,00	0,00	81 107,43
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	0,00	0,00	83 928,97
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	0,00	0,00	0,00	543 934,87
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	0,00	0,00	0,00	1 077 356,05

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	34 707,00	0,00	34 707,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	17 269,91	9 636,93	0,00	7 632,98	0,00
A125	Constructions	124 852,94	0,00	0,00	124 852,94	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	90 527,59	0,00	0,00	90 527,59	0,00
A135	Réseaux divers	101 027,34	0,00	66 155,23	34 872,11	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	81 107,43	0,00	76 011,40	5 096,03	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	83 928,97	0,00	29 636,26	54 292,71	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	543 934,87	36 403,77	33 815,04	473 716,06	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 077 356,05	46 040,70	240 324,93	790 990,42	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	12 064,80	42 876,76	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	0,00	206,28	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	15 929,05	0,00	815,97	51 186,40	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	29 727,16	1 231,92	0,00	12 377,55	16 117,69	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	453 224,42	0,00	117 723,57	129 054,32	471 968,56
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	0,00	748,80	0,00
8	Transports	239 737,17	0,00	0,00	112 259,45	127 477,72	0,00
TOTAL		1 565 263,26	470 385,39	0,00	255 241,34	367 667,97	471 968,56

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	54 941,56	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	206,28	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	15 929,05	815,97	51 186,40	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	1 231,92	8 372,67	20 122,57	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	453 224,42	81 739,17	130 331,72	506 675,56
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	748,80	0,00
8	Transports	239 737,17	0,00	33 815,04	205 922,13	0,00
TOTAL		1 565 263,26	470 385,39	124 742,85	463 459,46	506 675,56

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	0,00	54 941,56
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	0,00	206,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	0,00	0,00	0,00	67 931,42
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	0,00	0,00	0,00	29 727,16
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	0,00	0,00	0,00	1 171 970,87
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	0,00	748,80
8	Transports	239 737,17	0,00	0,00	0,00	239 737,17
TOTAL		1 565 263,26	0,00	0,00	0,00	1 565 263,26

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	0,00	54 941,56
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	0,00	206,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	0,00	0,00	0,00	67 931,42
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	0,00	0,00	0,00	29 727,16
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	0,00	0,00	0,00	1 171 970,87
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	0,00	748,80
8	Transports	239 737,17	0,00	0,00	0,00	239 737,17
TOTAL		1 565 263,26	0,00	0,00	0,00	1 565 263,26

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	0,00	54 941,56
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	0,00	206,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	0,00	0,00	0,00	67 931,42
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	0,00	0,00	0,00	29 727,16
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	0,00	0,00	0,00	1 171 970,87
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	0,00	748,80
8	Transports	239 737,17	0,00	0,00	0,00	239 737,17
TOTAL		1 565 263,26	0,00	0,00	0,00	1 565 263,26

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	0,00	0,00	54 941,56
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	0,00	206,28
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	0,00	0,00	0,00	67 931,42
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	0,00	0,00	0,00	29 727,16
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	0,00	0,00	0,00	1 171 970,87
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	0,00	748,80
8	Transports	239 737,17	0,00	0,00	0,00	239 737,17
TOTAL		1 565 263,26	0,00	0,00	0,00	1 565 263,26

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	54 941,56	0,00	12 064,80	42 876,76	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	206,28	0,00	0,00	206,28	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 931,42	0,00	0,00	67 931,42	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 727,16	1 231,92	4 004,88	24 490,36	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 171 970,87	44 808,78	111 995,80	543 197,73	471 968,56
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	748,80	0,00	0,00	748,80	0,00
8	Transports	239 737,17	0,00	112 259,45	127 477,72	0,00
TOTAL		1 565 263,26	46 040,70	240 324,93	806 929,07	471 968,56

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.